



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La coopération franco-allemande dans l'académie de Strasbourg de la maternelle au lycée

La coopération franco-allemande dans l'académie de Strasbourg de la maternelle au lycée

Sommaire

I. Le contexte	3
1. La place de l'apprentissage de l'allemand dans l'académie	3
1.1 L'enseignement bilingue allemand de la maternelle au lycée.....	3
1.2 Le lycée franco-allemand.....	4
1.3 Les dispositifs d'allemand renforcé pour les lycéens.....	5
1.4 Les mobilités vers l'Allemagne fortement soutenues.....	5
2. Une politique linguistique portée par l'État et les collectivités territoriales	5
II. Les partenaires de l'académie	7
1. Les institutions allemandes et franco-allemandes	7
1.1 Les ministères de l'Éducation des Länder partenaires.....	7
1.2 Le Goethe-Institut.....	7
1.3 L'Office franco-allemand pour la jeunesse.....	7
2. Les organismes transfrontaliers	8
2.1 Le centre franco-allemand de rencontres scolaires en tiers-lieu de Breisach (SBS).....	8
2.2 Les 4 Euro-districts.....	8
2.3 La Conférence du Rhin Supérieur.....	8
2.4 le monde culturel et associatif.....	9
2.5 Le monde économique et les entreprises.....	10
III. Les projets et programmes franco-allemands	11
1. Les programmes linguistiques et culturels pour les élèves	11
2. Les mobilités pour la découverte du monde professionnel	13
3. Les mobilités des enseignants	14

I. Le contexte

1. La place de l'apprentissage de l'allemand dans l'académie

Au début des années quatre-vingt dix, l'académie de Strasbourg a reconnu l'allemand comme langue régionale et mène depuis une politique ambitieuse en faveur de l'apprentissage de l'allemand. Ainsi, 100% des établissements scolaires publics de l'académie proposent l'enseignement de l'allemand dans le premier et le second degré.

1.1 L'enseignement bilingue allemand de la maternelle au lycée

Dans le premier degré, le cursus bilingue instauré dans l'académie de Strasbourg en 1992, correspond à un enseignement à parité horaire, à savoir douze heures d'enseignement en français et douze heures d'enseignement en allemand. L'évolution est constante depuis l'ouverture des cursus bilingues et a plus que doublé en dix ans.

À la rentrée 2021,
28,2%
des écoles publiques
18,5%
de l'effectif des
élèves du public

En collège, l'offre bilingue est composée de quatre heures d'enseignement d'allemand spécifique et d'au moins deux disciplines enseignées en allemand (mathématiques, histoire-géographie, éducation musicale, arts plastiques, sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie, technologie, éducation physique et sportive).

58,2%
des collèges publics
8,5%
des collégiens

Au lycée, le cursus Abibac conduit à la double délivrance du baccalauréat français et de l'Abitur (Allgemeine Hochschulreife) allemand. Il prévoit un enseignement spécifique en allemand de six heures de langue, littérature et civilisation allemandes, et de trois à quatre heures d'histoire-géographie par niveau. L'académie de Strasbourg compte le plus grand nombre de lycées proposant ce cursus.

Près de
1 740 lycéens
18 lycées publics
et privés sous contrat

Le cursus Abibac repose sur un partenariat entre deux établissements français et allemand :

- neuf partenariats avec le Bade-Wurtemberg ;
- deux avec la Rhénanie-Palatinat ;
- sept avec d'autres Länder.



9 lycées
professionnels

Dans la voie professionnelle, le cursus Azubi-bacpro a été mis en place à la rentrée 2014 par l'académie de Strasbourg et le Ministerium für Kultus, Jugend und Sport du Bade-Wurtemberg. Il permet aux élèves français de la voie professionnelle et aux apprentis allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays, une attestation de compétences, signée par les deux instances éducatives. Il repose sur un partenariat avec un établissement professionnel du Bade-Wurtemberg.

392 élèves
environ, soit
17,7% des
effectifs des
sections
internationales

La **section internationale allemande** offre un cursus complet de la maternelle à la terminale. Les sections internationales proposent des enseignements spécifiques :

- enseignement en langue de la section à l'école élémentaire
- enseignement complémentaire de la langue et littérature de la section (collège et lycée)
- enseignement de l'histoire-géographie assuré partiellement en français et partiellement en allemand (collège et lycée)

1.2 Le lycée franco-allemand

À la rentrée 2021, le lycée franco-allemand de Strasbourg a rejoint le réseau des LFA qui compte à ce jour cinq établissements répartis sur les deux pays. Les LFA ont pour objectif de former des citoyens européens, de promouvoir les valeurs démocratiques de l'Europe par une coopération étroite entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'éducation en offrant un lieu d'apprentissage commun aux enfants des deux pays. Le LFA de Strasbourg propose un modèle innovant en réunissant les élèves allemands, français et biculturels au sein des mêmes classes. Ceux-ci reçoivent des cours, dispensés dans les deux langues alternativement sur leur parcours ou pour une partie de l'horaire de chaque discipline ou en co-animation, par des enseignants des deux pays.

1.3 Les dispositifs d'allemand renforcé pour les lycéens

L'enseignement de spécialité LLCER allemand, ayant pour objectif d'approfondir la connaissance de la littérature et de la culture allemandes, est au choix des élèves parmi douze spécialités. Dispensé à hauteur de quatre heures en première et six heures en seconde, il s'ajoute aux horaires d'allemand.

La section européenne est un dispositif optionnel qui a pour objet l'enseignement d'une discipline en langue allemande et un approfondissement linguistique d'une heure. Dans la voie professionnelle, la discipline assurée en allemand est souvent la spécialité professionnelle de la formation.

L'allemand en milieu professionnel est proposé aux lycéens de la voie professionnelle. Ils bénéficient d'un enseignement complémentaire en vue d'acquérir les outils linguistiques nécessaires à la communication dans le champ professionnel choisi.

40 sections
en lycée général
et technologique
29 en lycée
professionnel

Près de
1 130 élèves
inscrits dans
30 établissements
publics et privés

1.4 Les mobilités vers l'Allemagne fortement soutenues

Afin de prolonger l'exposition des élèves à la langue, de nombreuses actions de mobilité leur sont proposées tout au long de leur scolarité : échanges, projets transfrontaliers, découverte du monde professionnel. Ces actions sont menées en coopération avec nos partenaires allemands. L'ensemble des actions est détaillé à partir de la page 12.

“ Chaque élève de l'académie de Strasbourg peut avoir accès à une offre scolaire permettant de viser un bilinguisme pour valoriser et renforcer ses compétences linguistiques et ainsi prétendre à une employabilité transfrontalière, en Allemagne, en Suisse et plus largement en Europe.

2. Une politique linguistique portée par l'État et les collectivités territoriales

L'Éducation nationale, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (réunis depuis le premier janvier 2021 en Collectivité européenne d'Alsace) et la région Grand Est conjuguent leurs efforts pour développer une politique plurilingue ambitieuse dans le cadre d'une convention opérationnelle quadripartite 2018-2022. Cette politique plurilingue repose sur l'apprentissage dès le plus jeune âge de la langue régionale, à savoir l'allemand et les dialectes. Elle permet aux élèves de découvrir la culture alsacienne et la culture des pays germanophones.

Les importants moyens financiers investis par les collectivités territoriales à travers le fonds commun Langue et culture régionales n'interviennent pas en substitution des moyens de l'État, mais en complément pour soutenir cette politique plurilingue par des mesures fortes d'accompagnement favorisant l'attractivité du métier d'enseignant en cursus bilingue, la formation didactique et linguistique, l'intégration progressive du dialecte, la production d'outils pédagogiques dédiés et l'indispensable développement des mobilités transfrontalières, mises en avant dans cette brochure.

L'Éducation nationale développe sa politique bilingue en formant, recrutant et affectant des professeurs des écoles pour enseigner dans la voie paritaire du premier degré et des professeurs de langues pour enseigner l'allemand ainsi que des professeurs de discipline non linguistique (DNL) pour enseigner ces disciplines en allemand dans le second degré.

La collectivité européenne d'Alsace permet de renforcer la politique du bilinguisme et du plurilinguisme en coordination avec l'Éducation nationale.

“ Cette coopération longtemps inédite a été précurseur
pour les autres académies de la région Grand Est.

II. Les partenaires de l'académie

1. Les institutions allemandes et franco-allemandes

1.1 Les ministères de l'Éducation des Länder partenaires

Les coopérations entre l'académie de Strasbourg et les Länder de Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat prennent appui sur les conventions signées en 1995. Depuis lors, des conventions ou lettres d'intention relatives à des points spécifiques ont permis de renforcer la collaboration, tant au profit des élèves que des enseignants. La liste de ces conventions est jointe en annexe.

Les instances éducatives au niveau des Länder partenaires :

- Ministerium für Kultus, Jugend und Sport Baden-Württemberg (KM)
- Ministerium für Bildung des Landes Rheinland-Pfalz (MB)

Le 22 janvier 2021, le KM du Bade-Wurtemberg et l'académie de Strasbourg ont signé une déclaration d'intention commune avec le Parlement européen, la Collectivité européenne d'Alsace et le Landtag du Land de Bade-Wurtemberg sur une coopération dans les domaines de l'éducation civique, politique et historique. Elle a pour objectifs de développer un enseignement et un apprentissage transfrontaliers des réalités historiques et politiques en Europe et des rencontres transfrontalières pour contribuer à la construction de l'esprit européen.

1.2 Le Goethe-Institut

Cet institut culturel de la République fédérale d'Allemagne promeut la connaissance de la langue allemande à l'étranger en proposant notamment des formations linguistiques en Allemagne. L'académie de Strasbourg prend en charge, via le fonds commun Langue et cultures régionales, les frais de nombreuses formations linguistiques pour des enseignants de l'académie. Le Goethe-Institut prend également une partie des frais en charge dans le cadre de son partenariat avec l'académie de Strasbourg.

1.3 L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Partenaire incontournable dans la coopération franco-allemande, l'OFAJ soutient les actions des établissements alsaciens par leurs programmes binationaux : échanges scolaires individuels et collectifs, formations destinées aux enseignants. En complément, l'académie bénéficie de financements spécifiques grâce à la signature de la convention pour le soutien aux mobilités en lien avec la découverte du monde professionnel et le dispositif Azubi-Bacpro.

2. Les organismes transfrontaliers

2.1 Le centre franco-allemand de rencontres scolaires en tiers-lieu de Breisach (SBS)

Ce centre, la SBS, fondé en 1987 a pour but de favoriser les rencontres des classes françaises et allemandes en tiers-lieu.

La SBS est née grâce à la coopération transfrontalière et au soutien financier conjoint du Ministerium für Kultus, Jugend und Sport du Bade-Wurtemberg, du rectorat de l'académie de Strasbourg, du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, de la ville de Breisach et de l'association des auberges de jeunesse du Bade-Wurtemberg.

Les coordinateurs français et allemand de la SBS aident les enseignants à concevoir et réaliser leurs projets d'échanges en tiers-lieu : recherche d'une classe partenaire, conception du projet et du programme pédagogique en lien avec les sites culturels locaux et les entreprises locales, mise à disposition d'outils bilingues, sensibilisation aux aspects interculturels et soutien dans les démarches administratives.

2.2 Les 4 Eurodistricts

L'académie de Strasbourg travaille en coopération avec les quatre eurodistricts présents sur le territoire du Rhin supérieur : Strasbourg-Ortenau, Pamina, Région Freiburg - Centre et sud Alsace, Trinational de Bâle.

Ayant à cœur les mêmes objectifs, ils sont non seulement des relais dans la diffusion des informations, mais aussi des partenaires clés de l'académie dans le développement d'actions communes, comme Pamina Sport par exemple (tournoi sportif collaboratif et transfrontalier).

Dans le but de promouvoir les mobilités des élèves, l'eurodistrict Strasbourg-Ortenau et le rectorat de l'académie de Strasbourg financent conjointement les rencontres de classes du premier degré ayant lieu sur ce territoire.

2.3 La conférence du Rhin supérieur

La conférence du Rhin supérieur offre un cadre institutionnel à la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur. Elle est composée de multiples groupes de travail œuvrant tous à rapprocher les habitants et à faciliter leurs relations dans ce territoire.

À cet effet, le rectorat de l'académie de Strasbourg prend part au groupe de travail "éducation et formation" qui réunit des partenaires des institutions éducatives du Bade-Wurtemberg (les Regierungspräsidien de Freiburg et Karlsruhe), de la Rhénanie Palatinat (ADD Neustadt) et des cantons Bâle Ville, Bâle Campagne et de l'Argovie, toutes compétentes en matière de coopération transfrontalière. Ce groupe a pour objectif d'esquisser de grandes lignes directrices communes pour la coopération transfrontalière dans le domaine éducatif formalisées par diverses conventions de partenariat avec l'académie de Strasbourg (cf. annexe).

Ainsi, ce travail trinational et partenarial vise à faciliter les échanges d'élèves dans le premier et second degré dans la voie générale et professionnelle, les mobilités des enseignants et les actions culturelles transfrontalières.

La structure de la conférence du Rhin supérieur permet également d'apporter un soutien financier à la conception et à la production de projets communs comme par exemple la production de ressources pédagogiques trinationales ou la mise en place de projets.

2.4. Le monde culturel et associatif

Les auberges de jeunesse du BW

Une convention, mise en œuvre avec la collaboration de la SBS Breisach, lie l'académie de Strasbourg et la Deutsche Jugendherbergswerk, Landesverband Baden-Württemberg e. V. (auberges de jeunesse du bassin rhénan). Elle a pour but de faciliter l'accès aux auberges pour les rencontres de classe du premier et second degré.

Théâtre Baden-Alsace (Baal Novo)

L'académie de Strasbourg travaille en étroite relation avec l'Eurodistrict Theater Baden-Alsace dans l'ensemble de ses actions culturelles : interventions de comédiens et de metteurs en scène, représentations théâtrales pour les élèves, organisation de Stammtisch pour les enseignants...

Des musées de l'espace du Rhin Supérieur

Une carte interactive permet aux enseignants de découvrir les musées du Rhin supérieur ayant une offre en langue et culture régionales particulièrement intéressante et étant propice à l'accueil de classes partenaires. Cette mise en lumière a été possible grâce à un travail collaboratif entre l'académie de Strasbourg et l'institut de cartographie de la conférence du Rhin supérieur, GeoRhenan.

Les organismes et structures d'Alsace

L'académie de Strasbourg travaille avec de nombreuses structures culturelles en Allemagne et en Alsace afin de promouvoir la langue allemande et de soutenir les projets franco-allemands :

- L'association le RECIT valorise la culture cinématographique allemande chaque année grâce au festival de cinéma "Augenblick"
- La Maison européenne de l'architecture porte le concours de maquettes transfrontalier entre des écoles alsaciennes et des écoles du Bade-Wurtemberg
- Le centre européen du résistant déporté (Struthof) accueille des enseignants et des élèves pour des formations franco-allemandes et des rencontres scolaires sur la thématique de la culture mémorielle.

Märchenland

Cette association berlinoise, présidée par Myriam Mack, œuvre pour la promotion de la culture des contes en Europe. En collaboration avec l'académie, elle finance chaque année des intervenants dans les classes françaises et du matériel pédagogique.

Artistes indépendants allemands

Dans le cadre du dispositif "action culturelle régionale ou transfrontalière", l'académie de Strasbourg fait appel à de nombreux artistes indépendants allemands des Länder frontaliers (slameurs, comédiens, street-artistes, chorégraphes, danseurs...) qui animent des ateliers dans les classes en langue allemande.

2.5. Le monde économique et les entreprises

L'académie de Strasbourg développe sur son territoire une diversité de partenariats avec le monde économique pour permettre à tous de participer économiquement et culturellement à la relation franco-allemande.

Les chambres consulaires et les agences pour l'emploi dans le Bade-Wurtemberg

Partenaires de l'académie, elles contribuent à développer les actions visant la découverte du monde professionnel à travers leur implication et engagement pour

- permettre la participation des élèves alsaciens aux foires, salons de l'emploi et de la formation en Allemagne
- faciliter l'accueil des collèges dans des entreprises pour les stages d'observation
- promouvoir le certificat Euregio qui valorise les périodes de formation dans une entreprise du Rhin Supérieur

Depuis 2013, à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Alsace et de la Industrie-und Handelskammer Karlsruhe), le programme *Wirtschaft macht Schule* aide les élèves dans leur orientation en leur faisant découvrir les entreprises allemandes. Il offre la possibilité à chaque établissement de s'engager dans une coopération avec une ou plusieurs entreprises et de formaliser un accord de partenariat sur mesure.

À ce jour, seize conventions ont été signées avec des entreprises allemandes.

Europapark

Ce parc d'attractions est un partenaire important à travers l'accueil de jeunes dans son entreprise pour la découverte des métiers, pour des périodes de formation en milieu professionnel et pour des stages au sein des différents services. Par ailleurs, il accueille des évènements visant la valorisation d'actions éducatives franco-allemandes. Le partenariat a été officialisé par la signature d'une convention en 2017.

III. Les projets et programmes franco-allemands

Grâce à la multitude et à la diversité des partenaires de l'académie et au fonds commun Langue et culture régionales abondé par les collectivités territoriales et l'Etat, il est possible d'offrir aux établissements une palette de projets communs très riches. Les projets et programmes proposés sont une opportunité pour favoriser la mobilité des élèves et enseignants, pour rendre concret et enrichir l'apprentissage de la langue et de la culture du voisin, pour approfondir et diversifier le geste professionnel et pour ouvrir l'horizon culturel et professionnel des apprenants.

1. Les programmes linguistiques et culturels pour les élèves

Les bénéfices pour les élèves sont nombreux : progrès linguistiques, ouverture culturelle et interculturelle, capacité de communication, sens de la citoyenneté, ouverture d'esprit, capacités d'appréhension de l'autre et d'adaptation.

Les actions culturelles transfrontalières en langue régionale

L'académie de Strasbourg met en œuvre chaque année avec ses partenaires un panel d'actions culturelles transfrontalières en langue régionale.

Chaque action est basée sur un partenariat fort entre les structures éducatives et culturelles de l'espace du Rhin supérieur et offre ainsi aux classes, de la maternelle au lycée, une expérience forte dans des domaines variés, allant de l'histoire aux sciences, en passant par la danse, l'architecture, le slam et le conte.



Échanges individuels dans le second degré

À côté des possibilités d'échanges Brigitte Sauzay et Voltaire proposées par l'OFAJ, l'académie met en œuvre depuis 2006 de nombreux échanges individuels avec les partenaires du Ministerium für Kultus, Jugend und Sport du Bade-Wurtemberg (KM) et de la Rhénanie Palatinat (ADD-Neustadt).

Ce sont désormais plus de sept cents élèves de l'académie, âgés de douze à seize ans, qui séjournent chaque année en Allemagne dans une famille et un établissement scolaire allemands et accueillent à leur tour le correspondant allemand pour une durée de deux, quatre ou huit semaines de chaque côté.

La proximité géographique des familles partenaires expliquent en partie ce succès : la distance à parcourir se fait en quelques heures. Ainsi, les familles privilégient le plus souvent les échanges de courte durée de deux semaines de chaque côté, moins contraignants, et renouvellent l'expérience plusieurs années de suite lorsque cela est possible.

- 75% de ces mobilités franco-allemandes se réalisent dans et avec le Bade-Wurtemberg.
- 19% avec la Rhénanie-Palatinat.
- 6% avec d'autres Länder allemands.

Rencontres et échanges de classes premier et second degré

Les écoles, collèges et lycées de l'académie organisent chaque année de nombreux échanges de groupes avec des établissements partenaires allemands soutenus par le rectorat et le fonds commun Langue et culture régionales.

Dans le premier degré, 94% des échanges sont réalisés avec des classes partenaires du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat. Dans le second degré, 66% des échanges franco-allemands se réalisent avec ces mêmes Länder frontaliers. Il s'agit essentiellement de rencontres à la journée avec des écoles partenaires proches de la frontière. Dans le second degré, la durée et le type d'échanges sont divers : d'une journée à trois semaines, échanges au domicile du partenaire avec accueil réciproque et échanges en tiers-lieu.

Les activités développées pendant les échanges sont multiples : fréquentation de l'établissement partenaire, visites culturelles, activités sportives et ludiques favorisant la communication bilingue, travail en groupe bilingue sur une thématique précise (histoire, nature, environnement, urbanisme, entre autres), réalisation concrète d'un objet technique, production dans le domaine des sciences, de l'écriture ou du théâtre, ...

La situation sanitaire a imposé de nouvelles modalités de rencontres. Ainsi, des actions sont proposées intégrant l'outil numérique. Pour exemple, le concours européen transfrontalier proposé à la rentrée 2020 est organisé à travers la plateforme eTwinning.



“ Certains projets menés conjointement avec un établissement du Rhin supérieur pourront bénéficier du label de la Conférence du Rhin Supérieur « Coopération transfrontalière » décerné pour la première édition lors de la journée franco-allemande 2021.

2. Les mobilités pour la découverte du monde professionnel

Par ces dispositifs, les apprenants découvrent le monde du travail et ils sont sensibilisés à la dimension professionnelle du pays voisin. Outre des vocations qui pourraient être suscitées par ce biais, ce sont aussi des compétences linguistiques et interculturelles qui sont développées.

133 projets
3 875 élèves
en mobilité en
2019/2020

Les séjours de découverte du monde professionnel sont organisés, en collaboration avec les chambres consulaires du Bade-Wurtemberg, par l'établissement pour des élèves de troisième ou de seconde générale (en fonction du projet pédagogique) qui souhaitent faire leur stage de découverte professionnelle d'une semaine en Allemagne. Les élèves sont en immersion individuelle dans une entreprise ou un centre de formation.

L'académie propose également des parcours de découverte du monde professionnel grâce au réseau de partenaires (Office franco-allemand pour la jeunesse et les chambres consulaires du Bade-Wurtemberg). Dans ce programme s'adressant aux élèves du secondaire, différents projets pédagogiques à thématique professionnelle peuvent être réalisés comme des visites d'entreprises ou de salons emploi-formation, des séjours ou des rencontres de classes, des prospections de lieux de stage.

Les **périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)** destinées aux élèves de la voie professionnelle, sont une opportunité d'aller à la rencontre des partenaires économiques et de parfaire, tout en tenant compte des spécificités culturelles, le métier choisi dans un contexte germanophone. Ces mobilités dans l'espace du Rhin supérieur sont valorisées par la délivrance du certificat trinational Euregio.

Dans le cadre de la coopération avec le Land de Rhénanie-Palatinat, l'académie est partenaire d'un **projet Interreg « Smartfactory »** qui a pour objectif de préparer les élèves français et allemands à l'évolution des métiers et du secteur économique, d'une part par la mutation des gestes professionnels, des gestes métiers en lien avec le numérique et d'autre part par le marché transfrontalier et sa perméabilité.

L'objectif étant, au-delà des projets de classe, incluant la mobilité virtuelle ou physique, de créer des modules de formation après avoir comparé les référentiels et identifié les contenus professionnels communs pouvant être « validés » dans un contexte franco-allemand. Cette initiative participe de la comparabilité des diplômes - ou du moins des contenus de formation- et s'inscrit ainsi directement dans les objectifs fixés par le traité d'Aix-la Chapelle.

3. Les mobilités des enseignants

Pour les enseignants participants, les formations, séminaires et stages organisés avec les partenaires allemands sont source de motivation, de créativité et d'enrichissement linguistique, pédagogique et interculturel.

Séminaires de contact

L'académie de Strasbourg organise chaque année avec ses partenaires germanophones des séminaires de contact - en présentiel et en distanciel - pour les enseignants du premier et du second degré :

- séminaires avec les partenaires de la conférence du Rhin Supérieur
- journée des enseignants du Rhin Supérieur, Au fil du Rhin
- séminaire de contact eTwinning avec le Ministerium für Kultus, Jugend und Sport du Bade-Wurtemberg

Ces moments de rencontre permettent à chacun de trouver un collègue partenaire pour réaliser un projet transfrontalier avec une ou plusieurs classes, mais aussi de développer de nouvelles idées de projets à mener en partenariat.

Formations communes transfrontalières pour préparer des projets d'action culturelle

La mise en place d'actions culturelles transfrontalières avec des enseignants français et allemands nécessite un terreau de connaissances communes. C'est dans cet objectif que l'académie organise avec ses partenaires du Bade-Wurtemberg des formations communes transfrontalières.

Ces journées de formations permettent d'une part la transmission des éléments des différents projets, et d'autre part, la création, la rencontre et l'échange entre les enseignants, les structures culturelles et les institutions éducatives. À cette occasion, de nombreux enseignants trouvent des partenaires et s'inscrivent ainsi dans une dynamique transfrontalière qui donne naissance à de nouveaux projets de coopération.

Stages d'observation dans le second degré

Ces stages, initiés en 2019, de deux à cinq jours, s'adressent aux enseignants de l'académie de Strasbourg et du Bade-Wurtemberg de toutes les disciplines, qui souhaitent effectuer une période d'observation dans le pays du voisin.

Ils permettent de s'immerger dans la langue, de découvrir d'autres méthodes d'enseignement et pratiques pédagogiques, d'échanger sur d'autres pratiques d'évaluation et de gestion de classe, et éventuellement par la suite, de construire des projets communs avec les collègues rencontrés pendant la période d'observation.

Stages linguistiques du Goethe-Institut

Les enseignants du premier et du second degré français, de toutes disciplines, peuvent bénéficier d'un stage linguistique organisé par le Goethe Institut d'une durée d'une à trois semaines en Allemagne. L'académie travaille étroitement avec le Goethe Institut afin de proposer des formations adaptées au profil et au niveau des enseignants participants.

Entre **40** et **70**
enseignants de
l'académie réalisent
chaque année une
immersion linguis-
tique et culturelle
en Allemagne

Le cursus intégré – formation initiale des enseignants du premier degré

Le cursus intégré de formation des enseignants du premier degré est proposé conjointement par l'université de Haute-Alsace à Mulhouse et la Pädagogische Hochschule de Freiburg. Les institutions partenaires sont les séminaires nationaux pour la formation et la formation continue des enseignants à Lörrach et Offenbourg ainsi que l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) à Colmar.

Les étudiants, formés la première année à Freiburg et à l'Inspé de Colmar en seconde année, effectuent des stages dans les deux systèmes scolaires. En cas de réussite aux épreuves et concours respectifs, les enseignants peuvent exercer des deux côtés du Rhin.

Échanges de poste d'une année dans le premier degré

Le programme d'échanges de proximité d'enseignants du premier degré entre le Bade-Wurtemberg et l'académie de Strasbourg a été mis en place depuis plus de vingt ans, renforcé par une convention entre les deux régions. Cet échange concerne exclusivement la zone frontalière et compte chaque année une vingtaine d'enseignants au total. Le programme est mis en œuvre et géré par les partenaires éducatifs des deux régions en coopération avec le groupe d'experts de la conférence du Rhin Supérieur « Échanges premier degré ».

Ce dispositif permet d'accroître les compétences linguistiques et de développer les compétences interculturelles des enseignants qui s'engagent, à leur retour à enseigner la langue du voisin dans leur école. La durée de l'échange est d'une année scolaire complète, avec possibilité de renouvellement.

Les enseignants continuent d'être rémunérés par leur administration d'origine.

